

Vous pouvez copier-coller ce qui est entre guillemets.

**"Permis de conduire :**

Les nouveautés du permis de conduire :

- Permis numérique disponible sur mobile à partir de 2024.
- Âge minimal pour l'épreuve pratique fixé à 17 ans.
- Financement du permis moto par le CPF dès le 12 janvier 2024, sous conditions.
- Amende pour excès de vitesse inférieurs à 5 km/h sans retrait de point.
- Assurance dématérialisée représentée par une vignette verte dès le 1er avril 2024.

Plateformes numériques du permis de conduire :

- France identité : Informations sur la dématérialisation du permis. <https://france-identite.gouv.fr/>
- LegiPermis : Renseignements sur le stage de récupération de points agréé à proximité de Bischoffsheim. <https://www.legipermis.com/stage-recuperation-points/>
- France Titres : Services numériques des titres (identité, permis, ...) et inscription à l'examen du permis de conduire. <https://ants.gouv.fr/>

"

Cordialement,

---